



ACHAT DE MÉDICAMENTS PAR L'ENTREMISE D'INTERNET

Enjeu

Si vous achetez des médicaments en ligne, vous vous exposez peut-être à des risques graves. Ceci est particulièrement vrai si vous commandez des médicaments d'ordonnance sans vous être soumis à un examen par un professionnel de la santé.

Contexte

Une simple recherche sur Internet permettra de trouver des centaines de sites Web qui vendent des médicaments. Certaines de ces pharmacies sur Internet sont légitimes, mais bon nombre offrent des produits qui sont tout simplement dangereux. Certaines vendent des médicaments qui ne sont pas homologués au Canada en raison de préoccupations concernant leur innocuité. D'autres prennent avantage des gens qui sont désespérément à la recherche de soulagement en offrant des médicaments soi-disant miracles pour des maladies graves comme le cancer. Bon nombre offrent des médicaments d'ordonnance en fonction des réponses à un questionnaire en ligne. Ces sites vous disent qu'ils vous évitent de vivre des situations embarrassantes de parler avec votre docteur au sujet de certains médicaments d'ordonnance, tel que le Viagra, ou des médicaments qui préviennent la perte de cheveux ou favorisent la perte de poids. Elles ne vous disent toutefois pas que c'est dangereux de prendre des médicaments sans avoir eu d'examen ou être suivi par un professionnel de la santé pour s'assurer que le médicament vous aide.

Risques associés à l'achat de médicaments en ligne

L'achat de médicaments de pharmacies sur Internet qui ne donnent pas d'adresse postale ni de numéro de téléphone peuvent représenter un risque grave pour la santé. Vous n'avez aucun moyen de savoir où ces entreprises sont situées, où elles obtiennent leurs médicaments, ce que contiennent leurs médicaments et comment les joindre s'il y a un problème. Si vous commandez d'un de ces sites, vous recevrez peut-être des

contrefaçons de médicaments ne contenant aucun ingrédient actif, des médicaments contenant de mauvais ingrédients ou des additifs dangereux ou des médicaments périmés. Même si ces médicaments ne sont pas nocifs directement ou immédiatement, votre état pourrait se détériorer en raison de l'absence d'un traitement efficace.

Si vous commandez des médicaments d'ordonnance sans examen ni suivi d'un professionnel de la santé, vous pouvez avoir obtenu un mauvais diagnostic et ne pas obtenir le traitement adéquat qui pourrait vous aider. Vous pourriez également vous exposer à un risque d'interactions médicamenteuses ou d'effets secondaires nocifs qu'un professionnel de la santé compétent pourrait mieux prévoir.

L'achat de médicaments sur Internet peut aussi représenter des risques financiers. Dans certains cas, le produit peut ne pas être expédié ou s'il est en provenance de l'étranger, il pourrait être retenu à la frontière par les autorités canadiennes.

Statut des pharmacies sur Internet au Canada

Un certain nombre de pharmacies au Canada ont des sites Web légitimes qui offrent une gamme limitée de produits et de services, notamment de l'information aux consommateurs. La pratique de la pharmacie au Canada est réglementée par les provinces, et toute pharmacie autorisée qui offre des services sur Internet doit respecter les normes de pratique de sa province.

Si vous avez des questions sur la légitimité d'une pharmacie sur Internet, communiquez avec l'organisme de réglementation de votre province ou de votre territoire.

Réduire les risques

Ne prenez aucun médicament d'ordonnance s'il ne vous a pas été prescrit par un professionnel de la santé qui vous a examiné en personne.



Informez votre médecin et votre pharmacien de tous les produits de santé que vous prenez, y compris des vitamines et des produits de santé naturels, ainsi que tout médicament d'ordonnance et en vente libre. Ils ont besoin de cette information pour évaluer les effets secondaires possibles et les interactions médicamenteuses et vous conseiller.

Si vous décidez de commander des médicaments en ligne :

Ne faites pas affaire avec un site Web qui :

- refuse de vous donner une adresse postale, un numéro de téléphone et un moyen pour communiquer avec un pharmacien;
- offre des médicaments d'ordonnance, sans ordonnance, ou offre de vous donner une ordonnance en fonction de vos réponses à un questionnaire en ligne;
- prétend avoir un traitement miracle pour un trouble grave de santé;
- vend des produits qui n'ont pas un DIN (voir ci-dessous) émis par Santé Canada.

Assurez-vous de bien répondre à un site Web canadien, qui est associé avec une vraie pharmacie qui respecte les exigences réglementaires de votre province ou de votre territoire.

Enfin, si vous avez des questions ou des plaintes au sujet des produits thérapeutiques achetés en ligne, veuillez communiquer sans frais avec Santé Canada en composant le 1-800-267-9675.

Rôle de Santé Canada

Santé Canada réglemente les médicaments thérapeutiques au Canada par le truchement d'un processus d'homologation rigoureux, qui comprend un examen exhaustif avant la mise en marché et l'évaluation continue après la mise en marché en ce qui concerne l'innocuité, l'efficacité et la qualité d'un médicament. Dans le cadre de ce processus, Santé Canada effectue des évaluations du risque et des bienfaits, surveille les effets indésirables et transmet de l'information sur les risques aux professionnels de la santé et au public. Tous

les médicaments homologués pour vente au Canada ont un numéro d'identification (DIN), composé de huit chiffres. Le DIN vous assure que Santé Canada a évalué le médicament et a établi qu'il peut être consommé en toute sécurité et qu'il est efficace si on respecte les directives sur l'étiquette. Le DIN permet également de surveiller les effets indésirables.

Santé Canada émet des permis et effectue des inspections régulières auprès des entreprises qui fabriquent, importent et distribuent les médicaments. De plus, Santé Canada effectue des enquêtes lorsqu'il reçoit une plainte concernant la vente ou l'utilisation des médicaments thérapeutiques, notamment des plaintes au sujet de sites Web qui vendent des médicaments et prend les mesures qui s'imposent. En outre, Santé Canada travaille avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour contrôler l'entrée illégale de médicaments d'ordonnance et en vente libre. Les Canadiens peuvent importer un approvisionnement de trois mois de médicaments thérapeutiques, sous réserve d'un certain nombre de restrictions.

Pour en savoir plus...

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le numéro d'identification d'un médicament (DIN), consultez l'adresse suivante :
http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/activit/fs-fi/dinfs_fd_f.html

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus d'homologation des médicaments au Canada, consultez l'adresse suivante :
http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/activit/fs-fi/reviewfs_examenfd_f.html

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'importation de médicaments thérapeutiques pour utilisation personnelle, consultez la Directive d'application sur l'importation de drogues à usage humain pour utilisation personnelle, à l'adresse suivante :
http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/compli-conform/int/export-import/drugs-drogues_tc-tm_f.html

Pour trouver les compagnies titulaires d'une licence d'établissement au Canada, consultez :
http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/compli-conform/index_f.html

Pour obtenir de plus amples renseignements auprès de la National Association of Pharmacy Regulatory Authorities sur les normes auxquelles sont assujetties les pharmacies sur Internet au Canada, consultez l'adresse suivante :
<http://www.napra.org/docs/0/95/158/186.asp> (en anglais)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de l'Ordre des pharmaciens du Québec consultez l'adresse suivante :
<http://www.opq.org/>

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de l'Association des pharmaciens du Canada concernant les pharmacies sur Internet, consultez l'adresse suivante :
http://www.pharmacists.ca/content/media/newsroom/News_Releases/archives_030700.cfm (en anglais)

Vous trouverez des articles complémentaires dans le portail Votre santé et vous www.santecanada.gc.ca/vsv
Vous pouvez aussi composer le 1-866-225-0709 ou le 1-800-267-1245 (sans frais) pour les malentendants.